

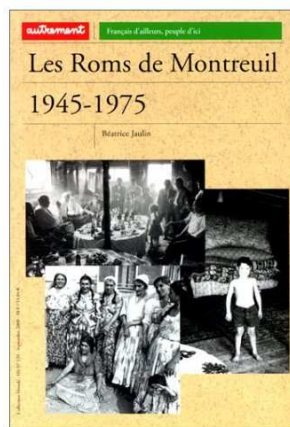
Vivre Rrom à Montreuil, en 2007 (1)

Claire PERARO et Eric LAGANDRE

Commençons par la présentation d'un livre paru en 2000 que tout habitant de Montreuil pourra trouver à la bibliothèque Robert-Desnos du centre-ville.

Les Roms de Montreuil-sous-Bois, 1945-1975

de [Béatrice Jaulin](#)



« La population tsigane fascine le monde, les Roms fascinent Montreuil... La commune anciennement quadrillée de murs-à-pêches a vu, un beau jour d'après-guerre, ses terrains en friche investis par la communauté de Roms kalderach - les "chaudronniers" -, devenant ainsi "la capitale des Roms du monde entier". Ce ne sont pas des Manouches, on le sait à Montreuil-sous-Bois. En suivant la "longue marche" de ces Tsiganes-là jusqu'en Europe occidentale, l'histoire des migrations nous explique l'histoire des vocables. Issus, selon leurs dires, de Russie - l'ancêtre mythique - les Roms se sont installés dans des baraques et ont continué de reproduire coutumes et traditions : leurs vies se sont organisées autour de personnages, d'éléments, de lieux et de moments symboliques, que les Montreuillois ont plus ou moins connus et acceptés. À l'école, au bistrot, sur la place de la mairie, les Roms ont marqué leur différence tout en utilisant ce que la commune leur proposait. Autour d'eux gravitent les habitants de Montreuil, souvent de loin, et quelques personnalité qui, a contrario, ont pu pénétrer leurs maisons. Jusqu'à l'époque du pavillon en dur et de la télévision... » *(Note de l'éditeur.)*

Les Roms ne fascinent plus Montreuil aujourd'hui, ou plutôt par défaut, et notamment le défaut de droits...

Continuons...



Aurel et Nadia se sont rencontrés ici, en France, à Saint-Michel-sur-Orge. Ils sont arrivés à Montreuil en 2001. Ils ont aujourd'hui 20 et 21 ans et sont parents de deux jumeaux nés le 12 février 2006. De nombreux membres de la famille d'Aurel (2 frères et leur famille, une sœur, ses parents, ainsi que de nombreux cousins au premier degré) sont basés à Montreuil depuis 2001. Ils viennent d'un village de l'ouest de la Roumanie proche de la ville d'Arad.

Aurel et Nadia ont trouvé asile avec leurs deux bébés dans une famille montreuilloise. Les autres membres de la famille dorment dehors sur des terrains vagues, dans des voitures ou dans des squatts.



Voici la mère d'Aurel, sa sœur Magdalena, et sa tante, Lina, fille de la sœur de sa mère.

Lina a laissé en Roumanie ses deux filles, qui n'ont pas dix ans, avec sa mère, trop malade pour vivre à la rue. Lina est ici pour gagner de l'argent, qu'elle enverra là-bas. Elle dort dehors avec son mari, Marius. Tous les deux partent tous les matins faire la manche à Paris.

Poursuivons avec trois documents.

Le premier date de 2003. Il fait suite à la première expulsion du groupe rrom, celle de la rue Paul-Doumer.

**Lettre envoyée le 2 mai au Préfet de la Seine-St-Denis
et au Député-Maire de Montreuil
par Douglas NELSON, Pasteur
(Eglise Réformée de Vincennes-Montreuil)
et Claire NICOLAS, Présidente de la Maison Ouverte**

Vincennes, le 2 mai 2003

à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis
à Monsieur le Député-Maire de Montreuil

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Député-Maire,

Le 14 avril 2003 au petit matin des hommes, femmes et enfants roms roumains ont été expulsés des bâtiments qu'ils occupaient au 47, rue Paul-Doumer à Montreuil et les bâtiments ont été aussitôt rasés. Si nous n'avons pas à nous prononcer sur la légalité de cette expulsion, nous regrettons vivement son caractère sommaire alors que l'audience concernant le recours déposé par le collectif qui travaille depuis plusieurs mois pour améliorer les conditions de vie de ces familles était prévue pour le 22 avril. Bien que ce recours ne soit pas suspensif, il nous semble que les choses auraient pu se passer autrement tout en respectant les lois en vigueur, compte tenu surtout de la présence d'enfants et de femmes dont certaines étaient enceintes. Un enfant est né dans la nuit suivant l'expulsion.

Le résultat de cette action dont l'aspect humanitaire semble avoir été fortement négligé, est qu'un certain nombre de ces hommes, femmes et

enfants se sont retrouvés en urgence à la Maison Ouverte de Montreuil, centre qui depuis peu dépend directement de la paroisse protestante réformée de Vincennes-Montreuil.

Cet accueil qui comme vous pouvez imaginer a été fait dans des conditions difficiles, a été consenti par la paroisse de Vincennes-Montreuil et l'équipe de la Maison Ouverte avant tout pour des raisons humanitaires. Le dialogue avec le collectif, bien que difficile à certains moments, a pu être instauré et les conditions que nous avons imposées à cet accueil ont été respectées. Les solutions d'hébergement très précaires ont été trouvées pour la plupart des familles et nous continuons d'héberger une famille en attendant de trouver une meilleure solution.

Nous poursuivons également le dialogue avec le collectif sur le sort de ce groupe et d'autres Roms roumains qui semblent faire les frais d'une politique nationale d'immigration qui ne tient pas compte du climat réellement raciste auquel ils sont exposés dans leur propre pays et dont témoignent plusieurs rapports européens. Dans le cadre de la Fédération protestante de France à laquelle notre Église appartient, nous restons très vigilants par rapport à cette situation.

Il est inadmissible que la quinzaine d'enfants scolarisés depuis peu à Montreuil se trouvent du jour au lendemain dans une situation qui nuit gravement à leur avenir en violation de la Convention internationale des droits de l'enfant qui stipule dans son article 3 que l'intérêt supérieur de l'enfant doit être d'une considération primordiale dans toutes les décisions le concernant.

Nous vous demandons instamment de tout mettre en œuvre pour que les droits de ces enfants ainsi que ceux de leurs parents soient scrupuleusement respectés et pour que des solutions d'hébergement dignes leur soient proposées.

Veillez croire, Monsieur le Préfet, Monsieur le Député-Maire, à l'expression de notre respectueuse considération.

Pour l'Église Réformée de Vincennes-Montreuil : Douglas NELSON, Pasteur. Pour la Maison Ouverte : Claire NICOLAS, Présidente

cc : Monsieur le pasteur Jean-Arnold de CLERMONT, Président de la Fédération Protestante de France

Le second date de 2005.

C'est le courrier que Dominique Voynet adresse également au préfet de la Seine-Saint-Denis, le 8 mars 2005, après la seconde expulsion, celle de la rue Pépin.

(disponible sur son site http://dominiquevoynet.net/article.php3?id_article=41)

Monsieur le Préfet
Préfecture de la Seine-Saint-Denis
1 esplanade Jean Moulin 93 007 Bobigny Cedex

Paris, le 8 mars 2005

Monsieur le Préfet,

Je souhaite par ce courrier attirer votre attention sur la situation des 18 familles Roms occupant le 23 rue Pépin à Montreuil.

La question du relogement de ces familles, menacées d'expulsion à l'issue de la trêve hivernale, se pose avec une acuité encore plus forte depuis l'incendie d'une partie du bâtiment le 2 mars dernier, et la dégradation des conditions de vie qui en découlent. Cette situation est connue de vos services : la plupart des 106 personnes qui vivent rue Pépin résident en Seine-Saint-Denis depuis plusieurs années ; elles ont été expulsées du 47 rue Paul Doumer en avril 2003 déjà.

Il est évident qu'une nouvelle expulsion sans relogement ne ferait que plonger à nouveau ces personnes en situation d'errance urbaine, ce qui n'arrangerait ni leurs problèmes ni ceux des communes du département, prolongeant ou... déplaçant simplement la crise.

La solution de l'hébergement d'urgence à l'hôtel qui est proposée aujourd'hui aux familles avec enfants en bas âge ne peut pas non plus être considérée comme viable.

C'est pourquoi je fais appel à vous afin qu'une solution responsable soit trouvée qui permette de rompre ce cycle et de prendre enfin en compte l'enracinement de ces personnes sur le territoire de Montreuil. Enracinement manifeste compte tenu, par exemple, de la scolarisation ininterrompue de neuf enfants depuis plusieurs années.

Il me semble que les services de l'Etat peuvent jouer un rôle moteur pour la réunion d'une table ronde des partenaires du département qui aurait comme premier objectif le relogement viable à moyen terme de ce petit groupe de personnes et au-delà, la mise en place d'une véritable stratégie d'insertion.

Cette table ronde pourrait être l'occasion de mettre à profit l'expérience d'autres communes du département (comme Bagnolet) ou des départements voisins (comme Fontenay Sous Bois) qui ont trouvé des solutions constructives à des situations semblables.

Je suis évidemment prête à m'investir dans cette démarche si vous le jugez utile.

Confiante dans l'attention que vous voudrez bien porter à cet appel, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations les plus sincères.

Dominique VOYNET

Voici maintenant un compte rendu du déroulement des années 2006-2007 pour les Roms installés à Montreuil du côté du centre-ville, autour de la mairie

Roms de Montreuil Bilan des années 2006-2007

Rappel sur la chronologie de la présence à Montreuil des familles concernées par ce bilan (groupe venu des environs d'Arad, à l'ouest de la Roumanie)

2001-2003 : squatt du 47, rue Paul-Doumer (immeuble appartenant au ministère de l'Agriculture, près du lycée horticole)

Avril 2003 : expulsion de la rue Paul-Doumer.

Juillet 2003 : installation dans un immeuble privé au 23, rue Pépin (près de la mairie)

Mai 2005 : expulsion de la rue Pépin, errance des familles. Une partie des familles squattent la friche Audax, avenue Pasteur. Une autre partie s'installe pour plusieurs mois sur une parcelle des murs à pêches, rue Pierre-de-Montreuil.

Chronologie 2006

1. Fin juillet 2006

Expulsion du terrain situé aux murs à pêches

- adresse : *87, rue Pierre de Montreuil*

- dates d'entrée : *mai 2005*

- nbre approximatif de personnes concernées : *une cinquantaine.*

- Précisions sur les conditions de l'expulsion : *Ces personnes étaient prévenues de l'expulsion par un ou des membres du comité de soutien : une vingtaine étaient physiquement présentes au moment précis de l'expulsion.*

Attitude correcte des policiers présents

- Motifs invoqués : *exécution d'une décision de justice prononcée fin mars 2006 par le Tribunal d'Instance de Montreuil, à la suite d'une plainte déposée en novembre 2005 par la Mairie de Montreuil*

2. Fin août 2006

Expulsion de la friche Audax

3. 15 septembre 2006

Installation rue de la Montagne-Pierreuse

14 familles (20 à 25 personnes) montent un campement sur un terrain, rue de la Montagne-Pierreuse, terrain vague situé entre la rue de la Montagne-Pierreuse et le boulevard de la Boissière. Le terrain appartient au Syndicat des eaux (intercommunal) et doit, à terme, devenir une aire d'accueil de gens du voyage. Il est libre pour de nombreux mois encore, compte tenu des retards du plan départemental.

4. 27 septembre 2006

Expulsion du terrain rue de la Montagne-Pierreuse

- Précisions sur les conditions de l'expulsion :

Rien d'illégal stricto sensu, mais beaucoup de "malhonnêteté" : on a joué avec la crédulité des Roms présents, qui ont quitté les lieux sur une seule injonction de partir. Pas de demande d'expulsion, aucune procédure légale.

- Nota : *Tout ce qui avait été amené sur place, et notamment les quelques dizaines de matelas neufs et des tentes, est écrasé sur place par un engin de terrassement*

- Motifs invoqués : *insalubrité et pollution par métaux lourds provenant d'une ancienne usine située sur ce terrain.*

5. Septembre - octobre 2006

Mise en place par la mairie d'un vigile avec chien sur le terrain du groupe scolaire Diderot 1 (avenue Walvein, près de la mairie) suite au campement de nuit établi par certaines familles en errance autour de la mairie.

6. Novembre 2006

Installation de plusieurs familles dans une maison abandonnée, au 31, rue Pierre-de-Montreuil.

7. Fin décembre 2006

Apposition d'une grille sous le porche de l'immeuble de l'avenue Walvein (avenue démarrant en face de la mairie) où de nombreuses familles venaient s'abriter de la pluie pour la nuit.

Chronologie 2007

8. Janvier 2007

Expulsion d'autres terrains.

Au moins un autre terrain du secteur Mairie – Croix-de-Chavaux, situé quelque part entre la bibliothèque Robert-Desnos et l'avenue de la Résistance, est expulsé début janvier.

Pas de précisions

9. Mai 2007

Expulsion de la rue Pierre-de-Montreuil

Expulsion suite à décision du tribunal après plainte déposée par le propriétaire qui avait décidé de laisser les familles chez lui pour l'hiver. Expulsion programmée et donc « tranquille ». Environ 30 personnes de nouveau à la rue, dont un nouveau-né

10. Mai 2007

Installation rue de la Beaune

Plusieurs familles expulsées de la rue Pierre-de-Montreuil retrouvent aussitôt une maison vide rue de la Beaune, près de la Croix-de-Chavaux. La maison est grande et

l'installation initiale est confortable. Mais les mois qui suivent voient la situation se dégrader suite à l'expulsion de plusieurs terrains du bas-Montreuil. Le commandant de police lui-même, lors d'expulsions du bas-Montreuil, conduit des familles avec enfants en bas âge jusqu'à la rue de la Beaune.

11. Début août 2007

Expulsion musclée par des habitants voisins rue de la Beaune

Au début du mois d'août, une trentaine de personnes se livrent, dans la nuit et à leur domicile, à des actes de violence graves contre les familles installées dans la maison. Les Roms décident de quitter la maison le lendemain matin, et n'y retourneront plus. Ils refuseront également de témoigner au commissariat, craignant des représailles. Le jugement concernant cette maison devait avoir lieu le 23 octobre.

Les familles retrouvent aussitôt leur port d'attache : la place de la mairie. Parmi elles de nombreux enfants, dont certains reprendront le chemin de l'école en septembre 2007.

Quelques mots sur la scolarisation des enfants

Tout au long de ces « péripéties », un certain nombre d'enfants ont néanmoins poursuivi une scolarité, bien évidemment heurtée du fait des circonstances, mais suffisante cependant, selon un de leurs instituteurs, pour qu'ils réalisent un certain nombre d'apprentissages au fil des années.

Ceux qui ont suivi et aidé ces familles gardent le souvenir, aussi vif qu'amer, des propos que tiendra Jean-Pierre Brard en 2006 à l'école Henri-Wallon, en présence de toute l'équipe pédagogique et des représentants de parents d'élèves : les familles des enfants scolarisés se verront proposer une solution de logement.

Devant cette ouverture inattendue, l'école a constitué un dossier détaillant la situation de chaque enfant, a transmis le tout en mairie accompagné d'une demande de rendez-vous, demande réitérée au nom du Conseil d'école et deux fois ignorée par le maire.

Nota :

Deux autres maisons seront occupées durant ces années 2006-2007 par des familles du même groupe des environs d'Arad : rue Raspail (maison aujourd'hui expulsée) et rue des Ruffins (jugement le 23 octobre).

De nombreux terrains seront également occupés pour un temps plus ou moins long vers le bas-Montreuil et le boulevard de Chanzy.

Les familles errant ces derniers temps place de la Fraternité sont aujourd'hui dans une maison, et donc en principe à l'abri pour l'hiver. Sauf : un couple de parents plus âgés et leur fille handicapée, qui couchent encore sur des cartons dans la rue.

Les familles de la rue de la Beaune, dehors depuis le mois d'août, et chassées par les travaux place de la mairie, dorment elles aussi dehors. Au moins trois enfants continuent d'aller à l'école Henri-Wallon.

Quelques mots sur la démarche initiée le 21 octobre 2006 par le petit groupe réuni par Péraro-Lagandré¹

La municipalité

Après des signes encourageants émanant de la municipalité, rapportés mi-novembre 2006 par les deux élus ayant participé au groupe de travail du 21 octobre, contrairement en outre aux promesses réitérées oralement à plusieurs reprises, Jean-Pierre Brard n'a jamais fixé de date de RV aux interlocuteurs qui tentaient de relancer une démarche de réflexion avec la ville.

Il n'a pas non plus, comme il l'avait laissé entendre, chercher ou proposer des solutions pour les familles des enfants scolarisés.

Les élus participants à ce groupe de travail, Laurent Malagnoux, adjoint au budget, et Claire Pessin-Garric, adjointe à la culture et également vice-présidente du Conseil général du 93, n'ont rien obtenu.

La démarche est au point mort depuis la fin novembre 2006, date de l'annulation de dernière minute du RV fixé par le secrétariat de Jean-Pierre Brard.

Les suites connexes

Le CCFD de Montreuil, dont un des membres, Gonzague du Mérac, participait au groupe de travail du 21 octobre 2006, a mis en œuvre une campagne de sensibilisation au problème des populations roms sur Montreuil et organisé une grande journée de rencontres et de débats sur ce thème **le 24 mars dernier**². Il a projeté un ou plusieurs de ces films :

- *Romani Bakht*, de Bielka Mijoin-Némirovsky (documentaire, Roms de Montreuil)
- *Les Roms de Saint-Maur* (film réalisé par le comité de soutien des Roms de Saint-Maur)
- *Roms en errance*, de Bernard Kleindienst (Roms de l'Oise, principalement)

¹ Le document préparatoire à ce groupe de travail et le compte rendu de la réunion du 21 octobre peuvent être demandés à l'adresse suivante : cperaro@club-internet.fr

² Cf. aussi campagne nationale du CCFD : « Roms, Gitans, Manouches, □ citoyens à part ... entière ! ». www.a-part-entiere.org

Voici enfin la « Lettre ouverte au ministre de l'Intérieur de la République française » qu'Edouard Glissant et Patrick Chamoiseau publiaient en décembre 2006.

DE LOIN

Par Edouard GLISSANT et Patrick CHAMOISEAU

M. le Ministre de l'Intérieur,

La Martinique est une vieille terre d'esclavage, de colonisation, et de néo-colonisation. Mais cette interminable douleur est un maître précieux : elle nous a enseigné l'échange et le partage. Les situations déshumanisantes ont ceci de précieux qu'elles préservent, au cœur des dominés, la palpitation d'où monte toujours une exigence de dignité. Notre terre en est des plus avides.

Il n'est pas concevable qu'une Nation se renferme aujourd'hui dans des étroitesse identitaires telles que cette Nation en soit amenée à ignorer ce qui fait la communauté actuelle du monde : la volonté sereine de partager les vérités de tout passé commun et la détermination à partager aussi les responsabilités à venir. La grandeur d'une Nation ne tient pas à sa puissance, économique ou militaire (qui ne peut être qu'un des garants de sa liberté), mais à sa capacité d'estimer la marche du monde, de se porter aux points où les idées de générosité et de solidarité sont menacées ou faiblissent, de ménager toujours, à court et à long terme, un avenir vraiment commun à tous les peuples, puissants ou non. Il n'est pas concevable qu'une telle Nation ait proposé par une loi (ou imposé) des orientations d'enseignement dans ses établissements scolaires, comme aurait fait le premier régime autoritaire venu, et que ces orientations visent tout simplement à masquer ses responsabilités dans une entreprise (la colonisation) qui lui a profité en tout, et qui est de toutes manières irrévocablement condamnable.

Les problèmes des immigrations sont mondiaux : les pays pauvres, d'où

viennent les immigrants, sont de plus en plus pauvres, et les pays riches, qui accueillent ces immigrants, qui parfois organisaient leur venue pour les besoins de leurs marchés du travail et, disons-le, en pratiquaient comme une sorte de traite, atteignent peut-être aujourd'hui un seuil de saturation et s'orientent maintenant vers une traite sélective. Mais les richesses créées par ces exploitations ont généré un peu partout d'innombrables pauvretés, lesquelles suscitent alors de nouveaux flux humains : le monde est un ensemble où l'abondance et le manque ne peuvent plus s'ignorer, surtout si l'une provient de l'autre. Les solutions proposées ne sont donc pas à la hauteur de la situation. Une politique d'intégration (en France) ou une politique communautariste (en Angleterre), voilà les deux orientations générales qu'adoptent les gouvernements intéressés. Mais dans les deux cas, les communautés d'immigrants, abandonnées sans ressources dans des ghettos invivables, ne disposent d'aucun moyen réel de participer à la vie de leur pays d'accueil, et ne peuvent participer de leurs cultures d'origine que de manière tronquée, méfiante, passive : ces cultures deviennent en certains cas des cultures du retirement. Aucun des choix gouvernementaux ne propose une véritable politique de la Relation : l'acceptation franche des différences, sans que la différence de l'immigrant soit à porter au compte d'un communautarisme quelconque ; la mise en oeuvre de moyens globaux et spécifiques, sociaux et financiers, sans que cela entraîne une partition d'un nouveau genre ; la reconnaissance d'une interpénétration des cultures, sans qu'il y aille d'une dilution ou d'une déperdition des diverses populations ainsi mises en contact : réussir à se situer dans ces points d'équilibre serait vivre réellement l'une des beautés du monde, sans pour autant perdre de vue les paysages de ses horreurs.

Si chaque nation n'est pas habitée de ces principes essentiels, les nominations exemplaires sur la base d'une apparence physique, les discriminations vertueuses, les quotas déculpabilisants, les financements de cultes par une laïcité forcée d'aller plus loin, et toutes les aides versées aux humanités du Sud encore victimes des vieilles dominations, ne font qu'effleurer le monde sans pour autant s'y confronter. Ces mesures laissent d'ailleurs fleurir autour d'elles les charters quotidiens, les centres de rétention, les primes aux raideurs policières, les scores triomphants des expulsions annuelles : autant de réponses théâtrales à des menaces que l'on s'invente ou que l'on agite comme des épouvantails, autant d'échecs d'une démarche restée insensible au réel.

Aucune situation sociale, même la plus dégradée, et même surtout celle-là, ne peut justifier d'un traitement de récurage. Face à une existence, même brouillée par le plus accablant des pedigrees judiciaires, il y a d'abord l'informulable d'une détresse : c'est toujours de l'humain qu'il s'agit, le plus souvent broyé par les logiques économiques. Une République qui offre un titre de séjour, ouvre en fait sa porte à une dignité humaine à laquelle demeure le droit de penser, de commettre des erreurs, de réussir ou □d'échouer comme peut le faire tout être vivant, et cette République peut alors punir selon ses lois mais en aucun cas retirer ce qui avait été donné. Le don qui chosifie, l'accueil qui suppose la tête baissée et le silence, sont plus proches de la désintégration que de l'intégration, et sont toujours très loin des humanités.

Le monde nous a ouvert à ses complexités. Chacun est désormais un individu, riche de plusieurs appartenances, sans pouvoir se réduire à l'une d'elles, et aucune République ne pourra s'épanouir sans harmoniser les expressions de ces multi-appartenances. De telles identités relationnelles ont encore du mal à trouver leur place dans les Républiques archaïques, mais ce qu'elles suscitent comme imprécations sont souvent le désir de participation à une alter-République. Les Républiques " unes et indivisibles " doivent laisser la place aux entités complexes des Républiques unies qui sont à même de pouvoir vivre le monde dans ses diversités. Nous croyons à un pacte républicain, comme à un pacte mondial, où des nations naturelles (des nations encore sans État comme la nôtre) pourront placer leur voix, et exprimer leur souveraineté. Aucune mémoire ne peut endiguer seule les retours de la barbarie : la mémoire de la Shoah a besoin de celle de l'esclavage, comme de toutes les autres, et la pensée qui s'y dérobe insulte la pensée. Le moindre génocide minoré nous regarde fixement et menace d'autant les sociétés multi-trans-culturelles. Les grands héros des histoires nationales doivent maintenant assumer leur juste part de vertu et d'horreur, car les mémoires sont aujourd'hui en face des vérités du monde, et le vivre-ensemble se situe maintenant dans les équilibres des vérités du monde. Les cultures contemporaines sont des cultures de la présence au monde. Les cultures contemporaines ne valent que par leur degré de concentration des chaleurs culturelles du monde. Les identités sont ouvertes, et fluides, et s'épanouissent par leur capacité à se " changer en échangeant " dans l'énergie du monde. Mille immigrations clandestines, mille mariages arrangés, mille regroupements familiaux factices, ne sauraient décourager la juste posture, accueillante et ouverte. Aucune crainte terroriste ne saurait incliner à l'abandon des principes du respect de

la vie privée et de la liberté individuelle. Dans une caméra de surveillance, il y a plus d'aveuglement que d'intelligence politique, plus de menace à terme que de générosité sociale ou humaine, plus de régression inévitable que de progrès réel vers la sécurité.

C'est au nom de ces idées, du fait de ces principes seuls, que nous sommes à même de vous souhaiter, de loin, mais sereinement, la bienvenue en Martinique.

Edouard GLISSANT □ *Patrick CHAMOISEAU*

Rappelons juste peut-être ici que la population tsigane, après avoir vécu cinq siècles d'esclavage en Europe de l'Est, a accompagné en nombre les juifs déportés dans les camps que l'on sait.



Les Roms ne fascinent plus Montreuil aujourd'hui, ou plutôt par défaut, et notamment le défaut de droits...

Se peut-il qu'une ville qui espère compter bientôt 115 000 habitants ne puisse prendre le temps de réfléchir à la situation faite aujourd'hui, chez elle, à ces familles représentantes de la plus importante minorité de toute l'Europe, frappées, chez elles comme chez nous, par toutes les discriminations, et premières victimes, après des années de dictature sous Ceaucescu, de l'ouverture à vocation monétaire de leur pays ?

« Aucune situation sociale, même la plus dégradée, et même surtout celle-là, ne peut justifier d'un traitement de récurage. »

Faut-il crier avec les autres, taper du pied, injurier, se vautrer dans l'amalgame, pour que soit respectée à Montreuil la loi humaine la plus fondamentale: l'hospitalité ?

Claire Péraro,
Montreuil, octobre 2007